« Correspondant de quartier » à saint-martin-d'hères une mission conventionnée

A MISSION DE correspondant de quartier est née en 1994 d'un diagnostic du quartier Renaudie-la Plaine i établi par l'ensemble des acteurs présents - ville, institutions, professionnels intervenant sur le quartier, associations d'habitants. Ce quartier récent terminé en 1982, ensemble immobilier en accession et en locatif public, a rapidement présenté des signes de dysfonctionnement (gestion, qualité de la vie, sécurité). La mission poursuit trois objectifs principaux inscrits dans une démarche de gestion territorialisée :

- permettre aux partenaires de mieux appréhender les besoins matériels du quartier au niveau de la vie quotidienne des habitants et riverains ;
- apporter une première réponse à ces besoins, notamment par une meilleure coordination des intervenants sur le plan de l'entretien des espaces, le nettoyage, la gestion de certains dysfonctionnements;
- expérimenter une première série de réponses : lieux d'écoute, chantiers, prestations, rapidité et efficacité des interventions techniques, outils d'insertion, gestion d'une meilleure communication quotidienne entre les différents partenaires.

Autant d'actions difficiles à formaliser au niveau d'un seul partenaire étant donné la complexité du statut et de la forme des espaces gérés - en particulier des terrasses (privatives, collectives, publiques selon les cas) -, la diversité des acteurs impliqués, la disproportion des modes classiques d'organisation face à la modestie de certaines interventions (changer une ampoule) ou à l'urgence (squat, panne des systèmes d'accès aux parkings).

Concrètement, cette mission s'est traduite par le recrutement en 1994 d'un « correspondant de quartier » dont le profil de poste recouvre ces trois dimensions puisqu'il est chargé :

- d'être l'interlocuteur du quartier pour les questions relatives à la vie quotidienne qu'il s'agisse des comportements, des aménagements ou des services rendus ;
- de favoriser les relations entre les habitants et surtout entre les différentes générations ;
- d'être relais d'information entre les partenaires institutionnels et les habitants ;
- de favoriser l'insertion des jeunes à l'occasion de l'amélioration des espaces collectifs et des aménagements divers en les mettant en relation avec les entreprises prestataires.

LA MISSION ÉVOLUE ET SE DÉVELOPPE : LE SERVICE DE PROXIMITÉ « PAR ET POUR »

Un des objectifs de la mission était d'utiliser les différentes tâches d'entretien et d'aménagement pour favoriser l'insertion des jeunes du quartier. Par principe les partenaires avaient choisi



© Stéphane Barbier











UNE MISSION CONVENTIONNÉE

• • • de ne pas créer un « nouvel outil spécifique » mais d'utiliser et d'activer l'existant. Le service « Par et Pour » a débuté avec du prêt de matériel de jardinage et de lavage destiné à inciter les habitants à mieux entretenir leur habitation.

Devant le succès de cette initiative et la forte demande d'aide extérieure pour réaliser ces menus travaux, dès l'été 1994, un service d'intérim social destiné aux jeunes a été mis en place.

S'appuyant d'une part sur la mission de correspondant de quartier et d'autre part sur l'expérience d'une entreprise intermédiaire « Adams », la contractualisation des travaux a pu rapidement se traduire en heures donnant lieu à des contrats de travail ponctuels.

La finalité de ce service n'est pas de générer des emplois directs. Néanmoins, il permet à la fois de soutenir des processus d'insertion pour des personnes en difficulté par rapport à l'emploi, et avant tout de créer des rapports différents, plus positifs entre les habitants de ce quartier (notamment entre les jeunes et moins jeunes).

Le développement du service a conduit au recrutement d'un assistant au correspondant de quartier. L'assistant au correspondant de quartier dispose de compétences techniques polyvalentes ; originaire du quartier, il connaît bien la population, les jeunes en particulier. Sa mission consiste à encadrer le service

MISSION DE CORRESPONDANT DE QUARTIER MONTAGE FINANCIER ANNÉE 1997

■ COÛTS

Coût des postes : 506 000 F Coûts de fonctionnement : 90 000 F

Coût total: 596 000 F

■ FINANCEMENTS MOBILISÉS

- · Globalement pour la mission
- OPAC 38 : 85 000 F
- SMD: 85 000 F
- Ville de Saint-Martin-d'Hères : 242 000 F
 État : 80 000 F (crédits politique de la ville)
- Spécifiques aux postes
- État : 39 000F (au titre des emplois ville)
- Région : 65 000 F *
- * Le financement de la Région intervient sur deux postes : l'un, pour la deuxième année, au titre des « emplois d'utilité sociale et de proximité » (année 1 : 70 000 F, année 2 : 50 000 F, année 3 : 30 000 F) ; l'autre au titre des emplois ville (complément de 15 000 F pour la formation). À noter la création en 1997 d'un « poste d'utilité sociale et de proximité » par la MJC Texier (quartier des Éparres) pour le développement du « service Par et Pour »

« Par et Pour » et à faire le lien avec les jeunes. Un autre poste a été créé en 1997 après l'extension du service à un autre quartier, celui des Éparres.

De fait, le service « Par et Pour » est un label utilisé pour développer un réflexe d'offre et de demande de service.

L'ORGANISATION DU CONVENTIONNEMENT

La mission fait l'objet d'une convention entre la ville et les organismes bailleurs. Son actualisation se fait par le biais d'un avenant annuel. La Région et l'État abondent financièrement la mission (cf. encadré). Le financement des postes créés dans le cadre de la mission fait l'objet d'une négociation annuelle entre les partenaires ; les correspondants de quartier ont des contrats à durée déterminée, gérés directement par la ville.

Si l'objectif général de ce mode de gestion territorialisée d'un quartier relève d'une mission d'intérêt public, les moyens que nécessite sa mise en œuvre doivent encore trouver un mode de financement plus pérenne.

QUEL BILAN APRÈS TROIS ANS DE FONCTIONNEMENT?

Parti d'une initiative publique et destiné à un ensemble restreint (les quatre cents logements gérés par la ville et l'OPAC 38), ce service de proximité s'est très rapidement développé en direction des copropriétés privées environnantes puis à d'autres quartiers.

Au-delà des limites perçues dès la première année (le correspondant n'est ni un animateur, ni un régisseur d'immeuble), la transversalité de la mission et sa dimension relationnelle privilégiée avec les jeunes et les habitants nécessitent le maintien d'équilibres subtils qu'il s'agisse de l'écoute et de l'accueil des habitants (un public chasse l'autre...), des pressions subies (réception des plaintes, offre d'heures salariées du service de proximité encore modeste au regard de la demande des jeunes en particulier), ou de l'articulation et de l'amélioration des services publics existants (maîtrise des risques de substitution). Pourtant la mission constitue au regard de l'expérience un relais indispensable dans les quartiers sensibles, ce qui conduit progressivement à étendre son principe à d'autres quartiers.

Lionel BONDA, chef de projet Saint-Martin-d'Hères Pact de l'Isère









